



# HONORAIRES DE TRANSACTION

## VENTES

### ❖ PRESTATIONS

❖ Appartements	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 200.000 €	6 %	VENDEUR
⇒ De 201.000 € à 500.000 €	5,5 %	VENDEUR
⇒ De 501.000 € à 1.000.000 €	5 %	VENDEUR
⇒ A partir de 1.000.001 €	4,5 %	VENDEUR
❖ Maison / Villa	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 200.000 €	6 %	VENDEUR
⇒ De 201.000 € à 500.000 €	5,5 %	VENDEUR
⇒ De 501.000 € à 1.000.000 €	5 %	VENDEUR
⇒ A partir de 1.000.001 €	4,5 %	VENDEUR
❖ Local commercial (murs)	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 200.000 €	6 %	VENDEUR
⇒ De 201.000 € à 500.000 €	5,5 %	VENDEUR
⇒ De 501.000 € à 1.000.000 €	5 %	VENDEUR
⇒ A partir de 1.000.001 €	4,5 %	VENDEUR
❖ Terrains à bâtir	HONORAIRES TTC <sup>1</sup>	A LA CHARGE DU
⇒ Jusqu'à 200.000 €	6 %	VENDEUR
⇒ De 201.000 € à 500.000 €	5,5 %	VENDEUR
⇒ De 501.000 € à 1.000.000 €	5 %	VENDEUR
⇒ A partir de 1.000.001 €	4,5 %	VENDEUR

<sup>1</sup>TVA au taux en vigueur de 20 % incluse

Honoraires au 01/04/2017

**Annie CARRERE Immobilier, SAS au capital de 40.000 € immatriculée au registre du commerce de CRETEIL sous le N°380 969 949, dont le siège se situe 75 grande rue Charles de Gaulle à Nogent sur Marne 94130 dont le gérant est Brigitte BARBIER, titulaire de la carte professionnelle Transactions sur Immeubles et Fonds de Commerce N° 93833 cautionnée par la Caisse de Garantie GALIAN 89 rue de la Boétie à PARIS 8<sup>ème</sup> pour un montant de 420.000 €.**